

**MODIFICATION APPLICABLE POUR TOUTE
NOUVELLE SOUSCRIPTION A COMPTER DU 01/02/2015**

**A - Pour les Contrats : 7 905 894 MULTIRISQUES LOISIRS - 7905 895 ANNULATION – BAGAGES –
7 905 901 MULTIRISQUES GOLF - 7 905 902 MULTIRISQUES MALADIES ET DIALYSES**

	Plafond de garantie et franchise
<u>ANNULATION DE VOYAGE</u>	
Remboursement des frais d'annulation facturés par l'organisateur en cas de :	
<u>VOYAGES DE 0 A 15 000 € PAR PERSONNE</u>	
1/ Maladie, Accident décès de l'assuré, de ses accompagnants assurés ou de son conjoint * ne voyageant pas	1/ et 2/ 50 € par personne
2/ Décès d'un membre de la famille ** ne voyageant pas	
3/ Maladie, Accident d'une personne ne voyageant pas avec ou sans lien de parenté (hors conjoint*)	3/ 4/ et 5/ 10 % du montant du sinistre minimum 100 € par personne
4/ Décès d'une personne avec ou sans lien de parenté ne voyageant pas (hors membre de la famille**)	
5/ Tout événement aléatoire justifié	
<u>VOYAGES DE 15 001 à 50 000 € PAR PERSONNE</u>	
6/ Pour tout motif d'annulation et pour tous les assurés	6/ 10% du montant des frais minimum 500 € par personne
-----	-----
Plafonds de garantie pour tous les cas	50 000 € par personne, 135 000 € par évènement
<u>ASSISTANCE RAPATRIEMENT</u>	
Franchise frais médicaux	150 € par personne

* Conjoint : de droit ou de fait

** Membres de la famille : selon définition prévue au contrat

B - Contrat 7 905 898 MULTIRISQUES BUSINESS

	Plafond de garantie et franchise
<p align="center"><u>ANNULATION DE VOYAGE</u></p> <p>Remboursement des frais d'annulation facturés par l'organisateur en cas de :</p> <p>1/ Maladie, Accident décès de l'assuré, de ses accompagnants assurés ou de son conjoint * ne voyageant pas</p> <p>2/ Décès d'un membre de la famille ** ne voyageant pas</p> <p>3/ Maladie, Accident d'une personne ne voyageant pas avec ou sans lien de parenté (hors conjoint*)</p> <p>4/ Décès d'une personne avec ou sans lien de parenté ne voyageant pas (hors membre de la famille**)</p> <p>5/ Tout événement aléatoire justifié</p> <p>6/ Annulation rendez-vous professionnel</p> <p>-----</p> <p>Plafonds de garantie pour tous les cas :</p>	<p>1/ et 2/ 50 € par personne</p> <p>3/ et 4/ 5/ 10 % du montant du sinistre minimum 100 € par personne en vols secs 150 € par personne pour les forfaits</p> <p>6/ 25 % du montant du sinistre minimum de 100 € par personne en vols secs 150€ par personne pour les forfaits</p> <p>-----</p> <p>10 000 € par personne, 90 000 € par évènement</p>
<p align="center"><u>ASSISTANCE RAPATRIEMENT</u></p> <p>Franchise frais médicaux</p>	150 € par personne

C - Contrat 7 905 899 ANNULATION TRANSPORT

	Plafond de garantie et franchise
<p align="center"><u>ANNULATION DE VOYAGE</u></p> <p>Remboursement des frais d'annulation facturés par l'organisateur</p> <p>Remboursement des frais d'annulation facturés par l'organisateur en cas de :</p> <p>1/ Maladie, Accident décès de l'assuré, de ses accompagnants assurés ou de son conjoint * ne voyageant pas</p> <p>2/ Décès d'un membre de la famille ** ne voyageant pas</p> <p>3/ Maladie, Accident d'une personne ne voyageant pas avec ou sans lien de parenté (hors conjoint*)</p> <p>4/ Décès d'une personne avec ou sans lien de parenté ne voyageant pas (hors membre de la famille**)</p> <p>5/ Annulation rendez-vous professionnel</p> <p>-----</p> <p>Plafond de garantie pour tous les cas</p>	<p>1/ et 2/ 50 € par personne</p> <p>3/ et 4/ 10 % du montant du sinistre minimum 100 € par personne</p> <p>5/ 25% du montant du sinistre mini 100 € par personne</p> <p>-----</p> <p>1500 € par personne, 13500€ par évènement</p>

* Conjoint : de droit ou de fait

**Membres de la famille : selon définition prévue au contrat

Ces contrats sont assurés par MAPFRE ASISTENCIA Compania Internacional de Seguros y Reaseguros, société anonyme d'assurance de droit espagnol, au capital de 108.175.523,12 euros, dont le siège social est sis Carretera de Pozuelo n°52 Majadahonda – Madrid 28222, Espagne, soumise dans le cadre de son activité, au contrôle des autorités espagnoles Dirección General de Seguros y Fondos de Pensiones, Paseo de la Castellana, 44. 28046 Madrid, agissant pour les besoins de la présente convention par l'intermédiaire de sa succursale française dont le siège social est sis LE QUATUOR Bâtiment 4D - 16 avenue Tony GARNIER ZAC GERLAND 69007 GERLAND, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 413 423 682, et par l'intermédiaire de son établissement secondaire, sis 41 rue des 3 Fontanot 92024 NANTERRE, SIRET 413 423 682 00066, Entreprise régie par le Code des Assurances.